SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS

LE MAG'



Magazine D'informations Municipales / n° 3

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, voici avant l'été, un flash d'informations pour vous dire le travail réalisé par l'équipe municipale.

Nous avons mené en parallèle 4 projets importants :

- les travaux du musée,
- les dossiers administratifs pour l'agrandissement du cimetière d'Arbuissonnas,
- les dossiers administratifs pour la réfection de la toiture de l'église d'Arbuissonnas,
- le dossier à rebondissements successifs du multiservices, qui se transforme en achat du bâtiment ex-La Benoîte.

Ce sont 4 projets importants par leur coût financier, leur impact pour les années à venir, et la vie de notre village. Des articles plus détaillés expliquent leur avancement. A tous, je souhaite bon été, bonnes vacances et bonnes vendanges précoces à nos viticulteurs

LES APPARTEMENTS COMMUNAUX

Deux des appartements de la commune ont été rafraichis récemment.

Il s'agit de celui du directeur de l'école, Place Jean Blanc et des Ecoles qui a été entièrement réhabilité: l'électricité, la plomberie, les menuiseries, ainsi que les cloisons et la peinture.

Suite au reclassement de ce bien, cet appartement est à présent loué à une personne n'ayant pas forcément un lien avec le milieu académique.

L'autre appartement rafraichi est celui situé au dessus du salon « NC Coiffure ». Seules, les peintures ont été refaites. Nous avons profité d'un changement de locataire pour réaliser ces travaux. Cet appartement est loué à une personne qui s'était déjà portée candidate sur l'exlogement du directeur de l'école.

LE MULTISERVICES



Après de multiples péripéties dans la création de l'espace multiservices, une opportunité s'est offerte à la commune: l'achat du bâtiment ex-La Benoîte à côté de la voûte, ce qui permettra de garder en face l'espace parking.

Le conseil municipal, après avoir consulté l'agence immobilière qui assure la vente, le service des domaines pour estimation du bien, s'est réuni le 21 mars puis le 19 avril, pour prendre la décision de faire une proposition de prix. Celle-ci, acceptée par les vendeurs, les diverses pièces administratives nécessaires ont été déposées le 26 avril, en souspréfecture, à l'agence immobilière et chez le notaire.

La promesse d'achat devrait être signée le 29 juin à Garches, en région parisienne, avant de conclure l'achat définitif dès que possible.

Ce bâtiment bien restauré de 2005 à 2007 n'a jamais été ouvert au public. Il offre au rez-dechaussée, une surface utile de 120 m² avec un hall d'entrée, une cuisine, une chambre froide et une grande salle. A l'étage, la même surface utile de 120 m² avec 4 chambres équipées chacune d'une salle d'eau et deux salons, sans oublier la cave voutée et la cour fermée à l'avant.

Il nous faudra cependant faire des travaux de conformité pour la cuisine, et de mise aux normes pour l'accessibilité pour établissement recevant du public. Deux personnes intéressées pour tenir cet établissement, ont pris spontanément contact avec la municipalité. Souhaitons que ce projet puisse aboutir dans les mois à venir, les opérations de financement vous seront précisées dans le bulletin de décembre.

ESPACE D'ACCUEIL TOURISTIQUE



1ére tranche :

La rencontre avec les entreprises qui ont répondu pour le lot mobilier a eu lieu le 11 mai.

L'appel d'offres pour la muséographie - c'est-à-dire : maquette, graphisme, signalétique, mobilier de présentation, réalisations audiovisuelles, matériel audiovisuel, informatique, iconographie, reportage photographique, traduction — a été lancé pour un retour fin mai.

2iéme tranche:

L'appel d'offres est lancé pour :

- a) la voirie comprenant =
- le pavage devant l'église
- l'aménagement de la place devant la cantine-garderie
- la totalité de la voirie jusqu'aux pavillons en grenaillé
- b) l'intérieur du cloître comprenant =
- le pavage en partie
- la réfection des murets, puits, et couvertines des escaliers
- l'aménagement paysager du jardin intérieur

Le retour des dossiers est prévu le 25 mai.

Maintenant que les travaux sont en fin de réalisation, réflexion est menée sur le fonctionnement de ce futur musée.

LA GRILLE DU CHAPITRE

La partie fixe de la grille du Chapitre a été restaurée ainsi que le fronton qui sera replacé après la réfection complète de la voirie.



EGLISE D'ARBUISSONNAS

Un rappel des faits:

- juillet 2010, arrêté municipal interdisant l'accès de l'édifice (délabrement des toitures).
- signature le 5 novembre 2010 d'une convention d'appel à souscription entre la commune, la Fondation du Patrimoine et les Amis de Saint-Laurent.

A ce jour, les dons (29000€), la parlementaire subvention (15000€), la participation de la Fondation (3000€) font que les travaux peuvent être engagés; appel d'offres et procédures pour choisir les artisans ont à abouti la retenue de l'entreprise Sylvain Chevrolat par l'architecte Mr Guyonnet pour la 1ére étape (nef et chapelle gauche).

Les travaux doivent débuter en juin pour environ 2 mois.

Les dons sont désormais bien affectés à la restauration de l'église puisque suffisants pour commencer.



Très vifs remerciements aux généreux donateurs; chacun est de nouveau sollicité pour la 2iéme étape(le chœur).

Objectif des partenaires = sauvegarde du patrimoine et réouverture au public.

Pour contribuer à l'opération, les Amis de Saint-Laurent vous invitent à la fête annuelle qui aura lieu le 10 JUILLET 2011 (changement de date pour différentes raisons).

Merci à tous, à bientôt et à suivre.

JEUX DE BOULES

Le passage entre les 8 jeux supérieurs et les 8 jeux inférieurs butte était une de terre difficilement accessible pour nos boulistes vétérans. Des escaliers en béton ont été réalisés par l'entreprise Bosgiraud, et une être rampe va posée l'entreprise Tachon du Pérréon, afin de faciliter l'accès d'améliorer la sécurité pour tous.



CIMETIERE

Après avoir retenu le maître d'œuvre Calad'Etudes de Limas, en début d'année, l'appel d'offres a été soumis, et les entreprises retenues sont :

lot terrassement = entreprise
Millet,

- lot maçonnerie = entreprise Bosgiraud,
- lot voirie/ réseaux = entreprise Haut-Beaujolais travaux publics (HBTP)
- lot portail et grillage = entreprise Teillard.



Les travaux de terrassement ont été réalisés fin mai-début juin afin de réduire la pente du terrain. Les autres travaux commenceront après les vacances, et s'échelonneront sur septembre et octobre 2011. Des murs seront implantés, côté nord et côté sud ; côté est, un passage piéton permettra de communiquer entre l'ancien et le nouveau cimetière; un grillage et une haie d'arbustes borderont le côté ouest vers les vignes.

Sur une surface de 800 m², on pourra disposer d'environ 80 tombes, d'un espace columbarium et de larges allées. Nous vous donnerons le montant des travaux réalisés dans le bulletin de décembre.



ELAGAGE

Toujours dans le souci de qualité et de moindre coût, une nouvelle entreprise a été retenue pour le fauchage des accotements. Un premier passage a eu lieu courant mai; un deuxième est prévu fin juillet.

CULTURE

CONCERT POUR LE TELETHON

Cette année, notre village participera au téléthon en accueillant le groupe « TRIO SOULAYRES » à la Salle du Breuil, le **samedi 3 décembre 2011**. Retenez déjà votre soirée.



FLEURISSEMENT

Avec le printemps revient l'envie de refleurir le village. Il faut compter sur le bon goût de notre jardinier en titre, Thierry. Les fleurs, dans les massifs et les jardinières, ont été renouvelées avec une volonté de changement pour notre plus grand plaisir.

Pour des raisons d'économie et de gain de temps dans l'entretien et l'arrosage, des arbustes résistants ont été plantés en lieu et place de fleurs annuelles : hortensias, rosiers, lavandes par exemple.

Merci à tous pour l'aide éventuelle apportée à l'entretien des plantations.



VOIRIE 2011

Régulièrement, des travaux d'entretien sont réalisés sur le réseau routier, suivant l'envergure, par une société extérieure ou par l'employé communal.

Les marquages au sol, blancs ont été repris par exemple aux panneaux de stop, sur le parking de la place des écoles, avec attribution d'une place handicapés vers le salon de coiffure.

Sécurité, visibilité et lois obligent. Enfin, il est programmé une réfection de la chaussée de la Grande Rue.

SIGNALISATION ROUTIERE

Il a été posé deux miroirs au carrefour du Tang afin de sécuriser ce dernier, car il y avait un manque total de visibilité.



Dans le cadre de renouvellement, plusieurs panneaux ont été changés ou rajoutés afin d'améliorer la sécurité. Au fur et à mesure de l'obtention annuelle de subventions, d'autres panneaux seront remplacés ou mis en place.

EROSION 2011

Des projets de travaux sont en cours d'analyse :

- une première étude consiste à éviter de mettre en surcharge le collecteur d'égout, Rue de la Croix-Rousse
- une deuxième prévoit de récupérer les eaux de ruissellement dans un bac en amont des lotissements des Coquelicots et du Pont Mathivet, avec calcul de son dimensionnement.

ENVIRONNEMENT

Pour mémoire, un ramassage de vos sacs de tri sélectif a lieu tous les quinze jours (selon le calendrier 2011).

Les sacs de tri sont à déposer – comme votre poubelle/ou bac d'ordures ménagères – devant votre domicile ou lieu habituel la

veille au soir du jour de ramassage – soit pour la commune de Salles-Arbuissonnas le mardi soir pour le ramassage du mercredi.

Une première impression du Journal du Tri de la CCBV avec plus de détails est en cours d'édition et sera distribuée très prochainement.

En cas de doute sur le tri d'un déchet, n'hésitez pas à appeler la Communauté de Communes Beaujolais Vauxonne (CCBV) au 04.74.03.52.75 ou par mail ccbv.mairies69@net.

Continuons les gestes préservant notre environnement.

Calendrier

Mois	Mercredis		
JUILLET	6 et 20		
AOUT	3, 17 et 31		
SEPTEMBRE	14 et 28		
OCTOBRE	12 et 26		
NOVEMBRE	9 et 23		
DECEMBRE	7 et 21		

INFOS PRATIQUES

<u>Mairie de Salles-Arbuissonnas en</u> Beaujolais

Le Chapitre – 69460 SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS

Tél .: 04.74.67.53.38 Fax : 04.74.60.51.42

mairie@salles-arbuiss on nas. mairies 69. net

<u>Horaires d'ouverture de la mairie</u> :

mardi et jeudi : de 14h00 à 17h00 mercredi et samedi : de 8h30 à 11h30.

Bricolage et jardinage:

C'est l'été propice au bricolage et au jardinage, l'occasion pour nous de rappeler que l'arrêté préfectoral du 19 avril 1999 fixe les horaires suivants pour les particuliers:

- -les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H.
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H à 19H.
- les dimanches et jours fériés de 10H à 12H00.